

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 septembre 2017

Absents : MARCE Laurent (pouvoir Robert SEUX), JUVENETON Gisèle (pouvoir à Odette VERGNES)

Le procès-verbal de la séance du 11 juillet est approuvé à l'unanimité.

Garantie d'emprunt – Habitat Dauphinois

Le refus de la garantie d'emprunt décidé lors du conseil municipal du 14 mars 2017 oblige Habitat Dauphinois à rechercher d'autres garanties. Le directeur de cette structure a rencontré le maire et les adjoints le 4 septembre 2017 pour présenter les arguments permettant une signature éventuelle de cette garantie. A titre d'information, un guide de la garantie d'emprunt en faveur du logement social a été remis à chacun. Une décision sera prise à la prochaine réunion après l'intervention d'un représentant d'Habitat Dauphinois.

Compte rendu commissions communales

Scolaire

La rentrée des classes a eu lieu le lundi 4 septembre sans observation particulière.

Social

- Une réunion du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a eu lieu le 12 septembre concernant l'organisation de l'opération brioches. Cette année, la distribution se fera avec le passage des bénévoles (porte à porte) du 2 au 8 octobre 2017.
- Le repas des aînés aura lieu le samedi 18 novembre 2017 à 12h pour toutes les personnes âgées de 67 ans et plus.

Voirie, réseaux, urbanisme

- La commission a examiné 1 demande de permis de construire :
 - Maison individuelle (Les Grands Prés)
 - 1 déclaration préalable : Abri voitures (route de balais)

Bâtiments

- La vérification annuelle des extincteurs a été effectuée sur l'ensemble des bâtiments communaux le 29 août.
- *Salle des jeunes*
Un deuxième devis sera demandé pour la réfection du carrelage. Une décision sera prise rapidement, le sol actuel ne permettant plus le nettoyage de cette salle.

➤ *Ecole publique*

- Le nouveau portail d'entrée a été mis en place. Celui en bordure de la RD 370 a été occulté par des panneaux, afin de respecter les normes de sécurité demandées. Les interphones vidéo sont opérationnels après essais et vérifications avec les installateurs.
- Une présentation sera faite aux parents d'élèves quant aux solutions envisagées afin de permettre l'amélioration de la circulation aux heures de rentrées et sorties de l'école. Il est rappelé aux parents qu'une signalisation est en place et que le respect de celle-ci est toujours en vigueur.

Divers

- **Ambroisie** : il est rappelé que l'ambroisie doit être détruite par les propriétaires de terrains où celle-ci prolifère. Il est constaté aussi que les terrains agricoles ont été en grande partie déchaumés, donc plus d'ambroisie. Merci pour tous ceux qui sont allergiques !
- Le problème des chiens errants continue dans notre commune et pose de graves problèmes. Le Maire rappelle qu'il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître. Merci pour votre compréhension.
- Entretien préalable agent communal : suite à son comportement et après plusieurs altercations, un agent communal a été convoqué en mairie.

Prochaine réunion du conseil municipal mardi 24 octobre 2017 à 20h.